



COMMUNE DE MONTAILLEUR

73460 Montailleir
Tél. : 04 79 31 44 56
Fax : 04 79 31 49 33
mairie-montailleir@wanadoo.fr
www.montailleir.fr

Montailleir, le 25 mars 2021

CONSEIL MUNICIPAL CONVOCAION

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 16h à 18h
Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 17h à 19h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Vendredi de 17h à 19h

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui aura lieu le :

Vendredi 2 avril 2021

à 19 Heures

A LA SALLE POLYVALENTE DE MONTAILLEUR

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire

Jean-Claude SIBUET-BECQUET

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du 16 décembre 2020

1. Finances :

- o Retrait de la délibération 2020-36 du 30/10/2020 créant un budget annexe gestion des eaux pluviales
- o Vote des comptes administratifs 2020 : Budgets M14 et M49
- o Vote des comptes de gestion 2020 : Budgets M14 et M49
- o Affectation des résultats 2020 - Budget M14
- o Vote des taux des taxes 2021
- o Vote des budgets primitifs 2021 : Budgets M14 et M49

2. Ressources humaines :

- o Avenant à la convention avec le Centre de gestion relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
- o Convention d'adhésion au service d'intérim du centre de gestion
- o Mandatement du CDG73 en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire
- o Mandatement du CDG73 pour une convention de participation prévoyance
- o Convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels
- o Validation de la démarche d'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels
- o Subvention au comité d'œuvres sociales intercommunal



- Ressources humaines : Création d'un emploi saisonnier
- 3. Aménagement carrefour Montailloset : demande de subventions
- 4. Point sur les travaux :
 - Aménagement du Chef-Lieu : avenant au contrat de maîtrise d'œuvre
 - Ponts de l'Épigny et du Pré Barbier
- 5. Transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération Arlysère
- 6. Organisation du temps scolaire
- 7. Questions diverses

**LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT OUVERTES AU PUBLIC SOUS
RESERVE DU RESPECT DES REGLES SANITAIRES EN COURS**